



Non respect plan surendettement par un créancier

Par **sledoux**, le **15/03/2012 à 16:24**

Bonjour,
Je rembourse mon plan de surendettement tous les mois depuis 2004.
Or dès le début de remboursement de mon plan, deux créanciers m'ont mis aux huissiers (menaces de saisies, frais, etc...). Par peur et ne sachant quoi faire je paye les huissiers tous mois. Mon problème c'est que la mensualité que me demande l'huissier est pratiquement le triple que celle qui est mentionnée dans mon plan.
J'en arrive à un stade où je ne peux plus régler auprès de l'huissier.
Je viens seulement de me renseigner sur des forum que ce que m'ont fait les créanciers (c'est à dire me mettre aux huissiers afin de grossir les mensualités) ils n'avaient pas le droit c'est un non respect du plan de redressement par un créancier.
Je voudrais savoir au juste ce que je dois faire car la somme que me réclame ces deux huissiers devient astronomique !
Merci pour vos réponses

Par **pat76**, le **15/03/2012 à 17:56**

Bonjour
Vous allez voir au plus vite le Juge de l'Exécution au Tribunal de Grande Instance dont vous dépendez.
Prenez tous vos documents avec vous et surtout les courriers des créanciers et des huissiers qui n'ont pas respecté le plan de surendettement. n'oubliez pas les reçus remis contre paiement par les huissiers.